

# CHARTRE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS CULTURELS DE LA VILLE DE CANNES

Une offre culturelle en réponse aux attentes contemporaines pour une culture hors de toute contrainte commerciale ou partisane

## NOUS NOUS ENGAGEONS

### À vous offrir le meilleur accueil possible

- Horaires d'ouverture les plus larges possibles
- Réponses rapides et précises sur simple appel téléphonique
- Accès et orientation facilités par une signalétique adaptée
- Amélioration constante de l'accès aux personnes handicapées
- Accueil et prise en charge spécifiques pour les groupes (scolaires...)

### À vous procurer une information complète

- Site Internet de la Ville de Cannes
- Information disponible dans les lieux culturels de la ville
- Disponibilité du personnel en place pour toute orientation et assistance
- Réflexion permanente sur la mise en valeur des collections et sur les prestations culturelles
- Programmation d'ateliers pédagogiques et animations

### À garantir la sécurité des personnes et des biens

- Personnel habilité et formé
- Vidéoprotection et systèmes antivol

### À garantir une offre diversifiée où tous les genres sont représentés

- Programmation pour tous les publics
- Politique d'acquisition de nouvelles collections et fonds

## NOUS VOUS DEMANDONS

### De vous conformer au règlement intérieur et de :

- respecter le personnel et le public présents sur chaque site, les œuvres ainsi que les lieux et les horaires d'ouverture et de fermeture.
- restituer les documents dans l'état où vous les avez empruntés et dans les délais requis

## NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

- Vous pouvez nous contacter à l'adresse [dac@ville-cannes.fr](mailto:dac@ville-cannes.fr) et par téléphone au 04 97 06 44 90
- Des imprimés de suggestions sont à votre disposition sur chaque site

